

SOMMAIRE

Page 1

- Le mot du Président
- Bacs abimés/cassés, que faire ?

Page 2

- Que contiennent nos poubelles noires ?
- Pourquoi trier ses déchets ?

Page 3

- Permanences pour la distribution de sacs jaunes
- Vente de composteurs
- Contrôles qualité
- Que signifient les « logos du recyclage » ?

Page 4

- Reports de collectes (jours fériés)
- Êtes-vous de jouer !

Feuilleton

- Peu de déchets en fin d'année
- Réparer plutôt que jeter !
- Les Rendez-Vous Recup

LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Après une période particulièrement difficile due à la pandémie, 2021 aura été une année plus sereine.

Toutes nos activités ont repris et nous pouvons de nouveau nous tourner vers l'avenir.

L'avenir, pour le SICTOM de la Région de NOGENT-LE-ROTROU, c'est réfléchir au développement de l'économie circulaire sur son territoire, en associant à cette réflexion les Communautés de Communes qui nous ont délégué les compétences collecte et traitement des déchets.

Le SICTOM a, dès 2017 dans le cadre du CODEC*, commencé à se fixer un certain nombre d'objectifs de réduction des quantités de DMA** (déchets ménagers et assimilés). Parallèlement, le Syndicat souhaitait augmenter la valorisation de ces déchets. Douze actions avaient été retenues. Mais avec les confinements et les mesures sanitaires ces actions ont été fortement réduites. C'est pourquoi le SICTOM a décidé de prolonger ces actions en répondant à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME*** sur l'économie circulaire.

Nous devons produire et consommer de façon plus durable pour une société plus écologique, plus solidaire et plus équitable.

Le SICTOM souhaite sensibiliser les collectivités locales, les élus, les acteurs économiques, les habitants afin de passer d'une société basée sur le tout jetable à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de notre réflexion en vous connectant sur le site internet du SICTOM www.sictom-nogent-lerotrou.fr/economiecirculaire

Bien cordialement.

Le Président du SICTOM de Nogent-le-Rotrou,
Jean Claude DORDOIGNE

Bon tri à tous !

*CODEC : Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire

**DMA : Les Déchets Ménagers et Assimilés comprennent les ordures ménagères, le tri sélectif et les déchets collectés en déchetteries

***ADEME : Agence de la transition écologique

Pour tous renseignements
Veuillez contacter :
Le SICTOM

Hôtel de Ville - 44 rue Villlette Gâtée
BP 60189 - 284 01
NOGENT-LE-ROTROU cedex
Tél. : 02 37 29 68 56
Fax : 02 37 29 68 69
www.sictom-nogentlerotrou.fr



Bacs abimés/cassés, que faire ?

Si votre bac d'ordures ménagères est abimé (roue, couvercle, poignée), vous pouvez **contacter votre mairie*** afin d'obtenir une réparation ou un changement. N'oubliez pas de relever le **numéro inscrit au dos de votre poubelle**, il vous sera demandé lors de votre appel.



*pour les habitants de
Nogent-le-Rotrou contactez
directement le SICTOM
au 02 37 29 68 56

Pensez bien nettoyer votre bac régulièrement et le sortir uniquement la veille au soir des jours de collecte.

Que contiennent nos poubelles noires ?

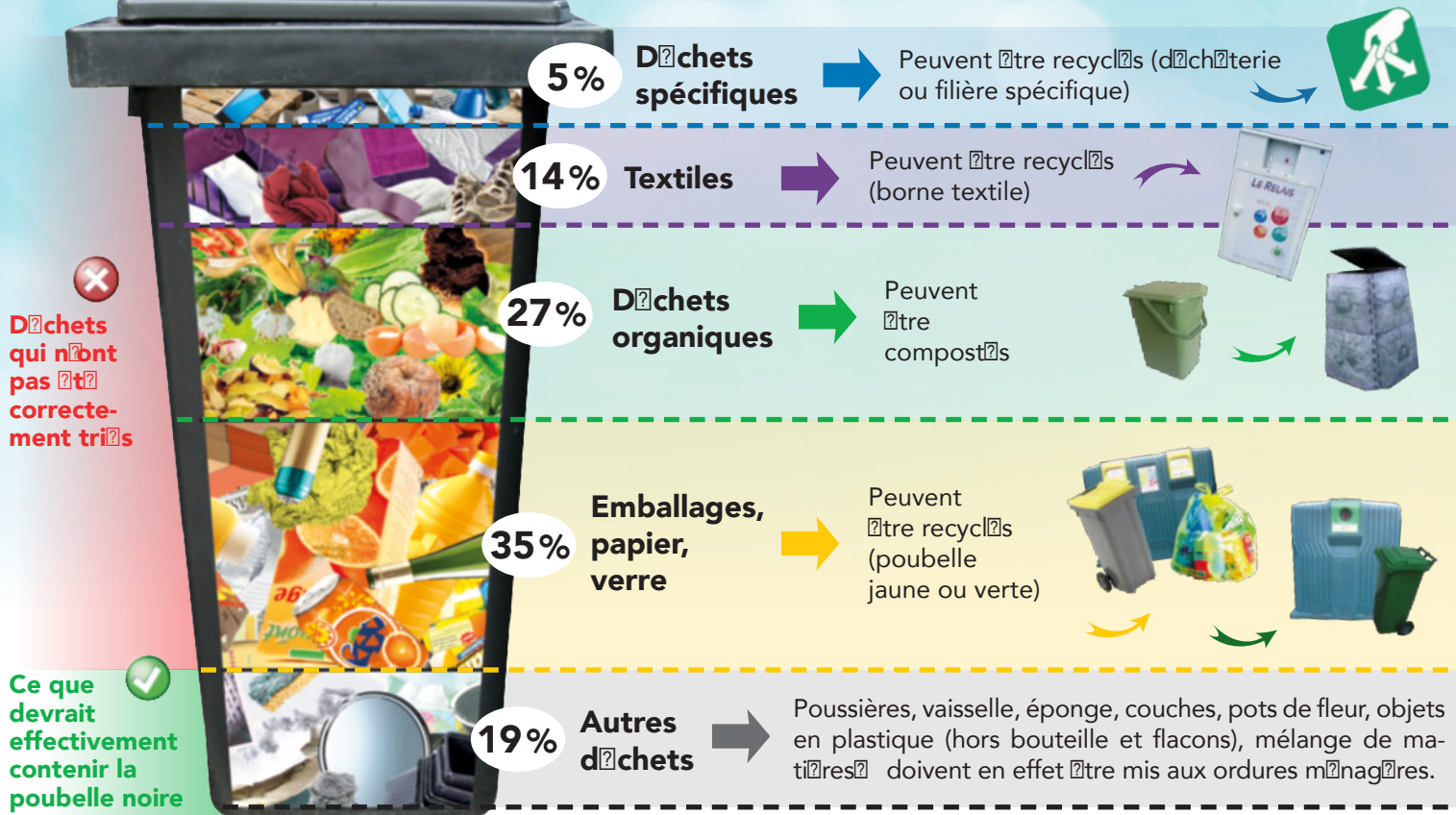
D'après une campagne nationale réalisée par l'ADEME*, la grande majorité de ce qui est retrouvé dans les ordures ménagères (la poubelle noire) de nos foyers n'aurait pas sa place et **pourrait être mieux valorisée en étant triée.**

Quel dommage !



Pour rappel, le contenu des poubelles noires n'est pas trié et est incinéré. **Une fois qu'un déchet est jeté dans les ordures ménagères, il ne peut être ni réutilisé, ni recyclé, ni composté.**

Pour y voir plus clair, regardons d'un peu plus près le contenu de la poubelle d'ordures ménagères type d'un français :



Seuls 19% des déchets qui sont dans notre poubelle d'ordures ménagères y ont réellement leur place, le reste des déchets qui s'y trouvent pourrait être mieux valorisé en étant trié. Par exemple environ un tiers de notre poubelle noire pourrait être réduit en utilisant un composteur et un autre tiers en utilisant systématiquement les colonnes de tri jaunes et vertes.



Pour information, sur le territoire du SICTOM de Nogent-le-Rotrou, le contenu de la poubelle noire est emmené jusqu'à l'usine d'incinération CMTV à Mainvilliers. Là, il est brûlé de manière contrôlée et valorisé sous forme d'énergie.

La bonne nouvelle ? **La marge de progression est grande !** Chacun peut agir pour limiter l'impact des déchets qu'il produit en triant et en choisissant des filières adaptées.

Pourquoi trier ses déchets ?

- **Pour limiter notre impact environnemental :** Recycler nos déchets plutôt que de les éliminer permet à la fois de limiter la pollution (de l'air, de l'eau, du sol) mais également de faire d'importantes économies en ressources naturelles (énergies, eau et matières premières nécessaires à la fabrication de nos objets).
- **Par souci économique :** L'incinération des ordures ménagères coûte très cher (environ 135€/tonne en 2020, transport inclus). Ainsi, trier ses déchets recyclables/compostables permet de réduire ce coût et de générer des recettes qui limitent l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Pour limiter notre impact environnemental, pensons également et surtout à **réduire la quantité de déchets que nous produisons au quotidien** en consommant de manière responsable, en réutilisant, en achetant de seconde main, en réparant, en partageant et en prenant soin de nos objets.



*ADEME : Agence de la transition écologique, campagne nationale de caractérisation des déchets assimilés et ménagers de 2017



Permanences pour la distribution de sacs jaunes



Uniquement pour les habitants de Nogent-le-Rotrou desservis par la collecte des emballages et papiers du mercredi, hors habitats collectifs.

Vous pouvez dorénavant venir vous procurer des **sacs jaunes** sans rendez-vous, **les 1^{er} et 3^e mercredis du mois**. Merci d'apporter votre **justificatif de domicile**. Limité à une dotation par foyer, renouvelable tous les 12 mois. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 37 29 22 26.

Aucune distribution ne sera faite en dehors de ces critères.

Pour les habitants de MARGON, s'adresser à la Mairie d'ARCISSES.

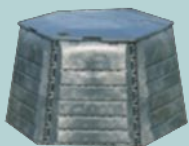
Permanences du SICTOM
les 1^{er} et 3^e mercredis du mois
de 9h à 12h45 et de 14h à 19h au
30 rue Doullay, Nogent-le-Rotrou

Vente de composteurs

- Pour tous les habitants du SICTOM -



Pour vous procurer un **composteur** à prix malin ou des conseils sur le compostage, vous pouvez venir nous rencontrer lors de nos permanences **les 1^{er} et 3^e mercredis du mois**. Pensez à apporter un **justificatif de domicile**. Limité à un composteur par foyer. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 37 29 22 27.



620 L : 15€



345 L : 10€



Contrôles qualité



Dans les prochaines semaines nous allons réaliser à l'atour des « contrôles qualité » sur le contenu des sacs/bacs jaunes (pour Nogent-le-Rotrou et Margon) et des bacs d'ordures ménagères (pour les autres communes).

Ces suivis de collecte seront réalisés en deux temps : lors d'un premier passage de notre ambassadeur du tri, les erreurs observées seront simplement signalées et expliquées aux usagers via un mot dans la boîte aux lettres. Ensuite, en cas de renouvellement de ces erreurs, un autocollant « non conforme » sera apposé sur le sac/bac, qui ne sera alors pas collecté.

NON CONFORME

Grâce à ces contrôles, nous espérons identifier les erreurs de tri les plus courantes et ainsi informer les usagers plus précisément afin que nous puissions tous améliorer nos gestes de tri !



Que signifient les « logos du recyclage » ?

Différents logos apparaissent sur nos emballages, avec une signification parfois obscure... Faisons le point sur ce qu'ils indiquent :



Anneau de Möbius (logo universel) : le produit est techniquement recyclable. Si un pourcentage est écrit à l'intérieur de l'anneau de Möbius, ce logo désigne alors la proportion de matière recyclée que contient le produit.

Triman : l'emballage peut être recyclé. Attention, les consignes de tri peuvent varier d'un territoire à l'autre ; **il est donc indispensable de vérifier les consignes locales avant de trier le produit**, même en présence de ce logo.



Poubelle barrée : le produit ne doit pas être jeté aux ordures ménagères (cela concerne par exemple les piles, les déchets électroniques ou dangereux). Renseignez-vous en déchèterie ou auprès du SICTOM.

Tidy man : ne fait aucune référence au recyclage et signale simplement que le déchet ne doit pas être jeté dans la nature.



Point vert (disparaîtra prochainement) : la société qui fabrique le produit verse une contribution à un éco-organisme pour financer le développement du recyclage. Ce logo ne signifie pas que le produit est recyclable.

Attention, dans aucun cas ces logos n'assurent le recyclage de nos déchets, un emballage recyclable ne pourra être recyclé que s'il est correctement trié selon les règles de tri locales.

Reports des jours de collecte



En raison des jours fériés, certains jours de collecte sont modifiés :

La collecte du **jeudi 11 novembre 2021** est déplacée :

- au **mardi 9 novembre** pour Bellou-le-Trichard, Gémages, La Rouge, Saint-Germain-de-la-Coudre, Saint-Hilaire-sur-Erre.
- au **mercredi 10 novembre** pour Condeau, Dandé, Saint-Agnan-sur-Erre, Saint-Pierre-la-Bruyère, Souandé-au-Perche.
- au **vendredi 12 novembre** pour Chassant, Frazé, Montigny-le-Chartif, Nonvilliers-Grandhoux.
- au **samedi 13 novembre** pour Brunelles, Champrond-en-Perchet, La Croix-du-Perche, La Gaudaine, Trizay-Coutret-Saint-Serge, Vichères.

La collecte du **samedi 25 décembre 2021** est déplacée :

- au **mercredi 22 décembre** pour Charbonnières, Coudray-au-Perche, Les Etilleux, Saint-Bomer, Soizé.
- au **jeudi 23 décembre** pour Les Autels-Villevillon, Chapelle Royale, Luigny, Moulhard.
- au **vendredi 24 décembre** pour le Theil-sur-Huisne.

La collecte du **samedi 01 janvier 2022** est déplacée :

- au **mercredi 29 décembre** pour Charbonnières, Coudray-au-Perche, Les Etilleux, Saint-Bomer, Soizé.
- au **jeudi 30 décembre** pour Les Autels-Villevillon, Chapelle Royale, Luigny, Moulhard.
- au **vendredi 31 décembre** pour le Theil-sur-Huisne.

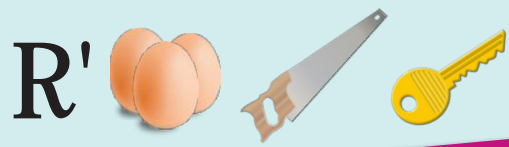
vous de jouer !

Mots cachés : dans la grille ci-dessous, retrouvez les mots cachés sur le thème des déchets. Les mots peuvent être écrits dans tous les sens (horizontal, diagonal, vertical) et une même lettre peut être utilisée plusieurs fois. Les lettres restantes de la grille vous permettront de former le mot mystère.

S	E	N	V	I	R	O	N	N	E	M	E	N	T	
E	I	B	S	E	C	R	U	O	S	S	E	R	R	N
I	R	C	A	C	O	M	P	O	S	T	A	G	E	O
N	E	I	T	G	E	S	T	I	O	N	E	R	U	I
C	T	N	U	O	I	D	E	E	S	N	R	E	T	T
I	E	R	E	D	M	R	P	F	F	E	T	G	I	A
N	H	R	D	R	E	A	O	O	T	E	R	A	L	S
E	C	U	I	E	G	R	U	M	N	E	I	L	I	I
R	E	T	A	P	M	I	B	N	A	S	A	C	S	R
A	D	U	R	A	B	L	E	L	I	T	U	Y	E	O
T	E	F	T	R	V	B	L	F	I	N	I	C	P	L
I	P	I	N	E	C	O	L	L	E	C	T	E	A	A
O	O	R	E	R	E	R	E	I	L	I	F	R	R	V
N	T	T	R	A	I	T	E	M	E	N	T	O	E	E

- Agir
- Benne
- Collecte
- Compostage
- Déchèterie
- Dépot
- Durable
- Énergie
- Enfouir
- Entraide
- Environnement
- Filière
- Fini
- Futur
- Gestion
- Idées
- Incinération
- Lien
- Matière
- Poubelle
- Recyclage
- Réduire
- Réparer
- Réutiliser
- Ressources
- Sacs
- Sépare
- SICTOM
- Terre
- Traitement
- Transformation
- Tri (x2)
- Utile
- Valorisation

Rébus : A partir des dessins ci-dessous, retrouvez un bon réflexe du quotidien.



Réponses : Mots cachés le mot à trouver est Bravo
Rébus - le bon réflexe est de recycler ! (rr - œufs - scie - clé)

Notre site internet sera prochainement rénové ! N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez toutes les informations sur le SICTOM de Nogent-le-Rotrou : les déchèteries, les collectes de déchets, les consignes de tri, des astuces pour diminuer ses déchets... www.sictom-nogentlerotrou.fr
Et pour que nous restions en contact, vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook !



Partenaires pour la réalisation de ce journal :

